

# Michel I<sup>er</sup> vise l'équilibre en 2018, taxe les banques et saute l'index

La coalition MR, CD&V, VLD et N-VA fera 11,2 milliards d'euros d'effort. Demandez le programme.

MARTIN BUXANT

**H**ejl, dit-on en, Suède au réveil en guise de bonjour. Car oui, Mesdames et Messieurs, quatre mois et demi après les élections du 25 mai dernier, vous vous réveillez dans un pays gouverné pas une coalition suédoise – ça ne s'invente pas.

Mardi soir, les négociateurs du MR, de la N-VA, du CD & V et de l'Open VLD ont effet bouclé, après 29 heures de palabres intenses et ininterrompus, un cadre budgétaire pour les années à venir ainsi qu'un paquet de mesures socio-économiques.

Cette coalition gouvernementale, ancrée à la droite de l'échiquier politique sera pilotée par le libéral francophone Charles Michel qui deviendra donc, sous peu, le plus jeune Premier ministre belge (38 ans) depuis 1841 (Jean-Baptiste Nothomb, 36 ans). Un accord a également été entériné pour se répartir quatre grands domaines de compétences entre les 4 partis de la coalition. Ainsi Didier Reynders devrait-il être vice-premier ministre et rester aux Affaires étrangères dans l'exécutif Michel I<sup>er</sup>. La N-VA occupera quant à elle le ministère de l'Intérieur et celui-ci devrait être dévolu à Jan Jambon. Au CD & V, ce sont plutôt les Affaires sociales qui auraient été privilégiées pour Koen Geens tandis que Kris Peeters sera vice-premier ministre- ce qui ferait basculer Pieter De Crem hors de l'exécutif. Et pas de nouvelles du VLD qui lognait les Finances.

Une ultime lecture du programme de gouvernement doit avoir lieu ce mercredi mais quoi qu'il en soit la messe suédoise est dite: Charles Michel a opéré en solo dans la dernière ligne droite des négociations, alors que Kris Peeters se mettait de côté. Des congrès de parti vont avoir lieu dans la semaine et le nouveau gouvernement présentera sa déclaration de politique générale mardi prochain au Parlement fédéral.

► C'est évidemment le cadre budgétaire qui a le plus fait transpirer les négociateurs des quatre partis. Que retrouve-t-on donc dans cette épure budgétaire finalement? Le retour à l'équilibre budgétaire a été postposé de deux années: c'est en 2018 et non plus en 2016 qu'on reviendra à l'équilibre des finances publiques. Cet assouplissement de la trajectoire a été acté afin de dégager des marges pour les politiques de relance. La trajectoire a été fixée pour qua-

tre exercices (2015, 2016, 2017 et 2018).

► L'effort cumulé pour les quatre années est de 11,2 milliards d'euros (avec le financement des nouvelles mesures). À l'intérieur de cette enveloppe budgétaire, que peut-on d'ores et déjà pointer? 900 millions d'euros ont été prévus sur quatre années pour une mesure «pouvoir d'achat» à connotation fiscale pour les salariés: l'augmentation du forfait des frais professionnels déductibles. À côté de ça, 150 millions d'euros sont budgétés comme compensation pour les indépendants. Les négociateurs ont confirmé le maintien de 100% l'enveloppe «bien-être» — essentiellement dans le but de compenser les effets du saut d'index. Cette enveloppe est destinée entre autres aux basses pensions ou aux allocations sociales, c'est ce qui permet à la suédoise de dire que le saut d'index sera «socialement corrigé».

► Car il y aura bien un saut d'index en 2015. Les négociateurs ont d'ailleurs appris hier que le franchissement de l'indice pivot aurait lieu en mars et non plus en février 2015. Le saut d'index a été budgété comme «neutre»: ce que l'État fédéral ne paiera pas en salaires, il le perdra en versement de cotisations sociales. Le saut d'index est donc présenté comme devant uniquement servir à résorber le retard de compétitivité et le handicap salarial. Ce sont les entités fédérées qui rassembleront la mise, peste-t-on dans les couloirs de la suédoise. À côté de cela, puisqu'il y a un saut d'index, il n'y aura pas de baisse linéaire des cotisations sociales de 33 à 25%. Cette mesure symbolique a été abandonnée car les niches fiscales actuelles fixaient la moyenne des charges à 27%. La suédoise a donc opté pour le saut d'index et le renforcement du pacte de compétitivité décidé sous Di Rupo.

► Au niveau de l'assainissement budgétaire, une clé de répartition 70%/30% a été retenue pour l'effort entre les dépenses et les nouvelles recettes. Très concrètement, on pointe donc à (un peu plus de) 7,9 milliards d'euros la diminution de dépenses publiques entre 2015 et 2018. La répartition de cette diminution des dépenses sur quatre ans est la suivante: 2,3 milliards d'euros d'économies en dépenses primaires et 5,1 milliards d'euros en sécurité sociale. La norme de croissance des soins de santé va quant à elle être fixée à 1,5 en lieu et place d'une norme de 2,3 (réelle) et de 3% (théorique).

► Et les nouvelles recettes? Il y a bien 2,8 milliards d'euros de nouvelles rentrées fiscales (prononcez: «taxes») qui sont budgétées sur quatre ans. Pêle-mêle: les accises sur le tabac et sur l'alcool vont être augmentées – pas sur la bière qui a été immunisée. Il y aura une taxation sur les intercommunales (230 millions) et un relèvement du prix du carburant diesel (accises). Il y aura également une contribution du secteur bancaire au budget de l'État fédéral. Les banques vont devoir casquer 100 millions d'euros en 2015 et 50 millions d'euros à partir de 2016. La taxe boursière est également augmentée de manière subs-

tantielle puisqu'elle devra rapporter 80 millions d'euros de plus chaque année que ce qu'elle rapporte aujourd'hui (200 millions d'euros). La suédoise présente cette taxe boursière new look comme un frein à la spéculation. Rappel, actuellement, la TOB est de 0,25% et plafonnée à 740 euros, peu importe le volume de titres échangés. En revanche, il n'y aura pas de taxation sur les plus-value boursières stricto sensu. Il n'y aura rien de nouveau non plus, assure-t-on à bonne source, en matière immobilière.

► Au niveau de la TVA, les modifications sont très limitées: la TVA sur l'électricité ne bougera pas et deux secteurs vont être soumis à une TVA de 21%: l'e-commerce et la chirurgie esthétique. En tout et pour tout, les variations de TVA ne rapporteront que 400 millions d'euros à l'État. Autre mesure sensible, les boni de liquidation: il y aura une anticipation de la taxe. La mesure doit rapporter 500 millions d'euros en 4 ans à l'État.

► En matière de fiscalité «pure», aucune réforme fiscale n'a encore été actée: celle-ci devra être mise en chantier par le futur exécutif. C'est un peu illusoire – vu que celui-ci ne disposera pas de marge de manœuvre budgétaire pour concéder de nouveaux allègements fiscaux. L'âge légal des pensions a été relevé (67 ans) à l'horizon 2030 (lire par ailleurs).

► Last but not least, une solution pour les coopérateurs d'Arco figure également dans l'accord de gouvernement: 600 millions d'euros répartis entre Belfius, l'État et l'ACW. Les coopérateurs d'Arco récupéreront 40% de leurs pertes, selon ce deal. Le ministre des Finances Koen Geens doit se rendre aujourd'hui auprès du commissaire Almunia afin de faire valider cet accord par les autorités européennes.